

Deux positions antagonistes se sont toujours partagées la scène algérienne sur la question linguistique. L'une, ayant jusque là l'appui des autorités, déclarait *l'arabité totale* de la société perçue comme partie intégrante de la nation arabe dont l'unité est tout autant déjà là qu'un projet à construire ; l'autre déclarant *la berbérité (amazighité) totale* non seulement de l'Algérie mais celle aussi d'un espace appelé *tamazgha* ou pays des Berbères (des Amazighs).

La réalité n'étant jamais simple, le Maghreb étant un territoire plurilingue (arabe maghrébin, variétés de berbère (dans le domaine intime et de la communication intensive), arabe scolaire, français, espagnol... (Dans le domaine élaboré), les Etats du Maghreb (le Maroc et l'Algérie) ont fini par accepter la berbérophonie comme un fait et tentent de l'institutionnaliser. L'intégration de l'enseignement du berbère en Algérie dans le système éducatif algérien depuis 1995 a, par un effet de scotomisation, caché l'urgence de sa normalisation et de la mise en route d'une industrie de la langue (fabrication de dictionnaires, de manuels, de programmes, de recherche en pédagogie et en didactique des langues, formation de formateurs...).

La création du CNPLET sous la tutelle du MEN vise la prise en charge de ces questions. Son statut juridique inadapté le prive d'une opérationnalité nécessaire en dépit de l'organisation de plusieurs colloques internationaux sur tamazight dans le système éducatif et de deux recherches, l'une sur le profil des enseignants et l'autre sur le manuel. L'impossibilité juridique de recruter des chercheurs permanents l'empêche de répondre aux besoins urgents des pédagogues sur le terrain contraints au bricolage.

L'avenir de cet enseignement dépend de la qualité scientifique et des capacités juridiques des institutions spécialisées autant que du changement d'attitudes sociales à son égard. La grande masse de locuteurs arabophones (arabe maghrébin) est à prendre en considération. On doit aussi considérer le fait que les berbérophones ne sont pas monolingues d'où le rétrécissement de la sphère d'utilisation de cette langue polynomique.

Si les postures intellectuelles des pouvoirs publics et des défenseurs de la berbérité évoluent vers une perception de cet enseignement comme une nécessité de préservation de l'identité historique et culturelle de la société et comme une nécessité dans le processus complexe de construction de la citoyenneté ouverte sur l'universel, il y a lieu d'être optimiste à ce qu'il se mette au diapason des exigences de la didactique moderne et des données la sociolinguistique algérienne et maghrébine.

Autrement, on avance vers une autre impasse sociale et culturelle car aucun totalitarisme dans ce domaine n'a pu avoir raison de la demande sociale.

Dr. Abderrezak DOURARI
Professeur de l'enseignement supérieur en sciences du langage
Directeur du CNPLET